

Communiqué de presse

Avancée des travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable et création d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Chamboulive

Avancée des travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable

Compétente en matière d'assainissement collectif depuis 2018, Tulle agglo s'applique à moderniser ses infrastructures en matière de traitement des eaux usées sur la commune de Chamboulive.

En collaboration avec le SIAEP de Puy la Forêt, l'opération dure depuis plusieurs mois afin de répondre à de multiples objectifs : séparer les eaux pluviales des eaux usées, sécuriser les réseaux, renouveler les réseaux d'eau potable ou encore créer une nouvelle station d'épuration. La coordination des travaux est assurée par le Cabinet d'Etudes DEJANTE, qui a la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Démarrés au printemps 2023, les travaux situés au centre de Chamboulive, ont nécessité d'aménager la circulation dans le secteur. Des déviations, au nord et au sud du bourg, ont été mises en place afin d'éviter toute circulation sur la RD 940.

Mi-juin, la mise en séparatif du secteur nord de la Grand Rue (*route de la Faurie, rue des Puits et rue du Charron*) vient de s'achever et les revêtements définitifs de voirie sont en cours de finition sur les rues adjacentes (*rue du Stade, rue des Puits, et rue du Cimetière*). Sur la RD 940, les enrobés ont été réalisés ainsi que la reprise des trottoirs par enduit.

La traversée de Chamboulive est donc réouverte à la circulation de manière définitive.

Pour rappel :

La première tranche de travaux concernait la mise en séparatif des antennes de la Grand Rue, la rue des Cordonniers, rue du Stade, rue du Cimetière, rue du Tacot et rue des Puits. Elle a été finalisée par la pose de 1370 mL de réseaux en PVC. Le SIAEP du Puy la Forêt a procédé au renouvellement de canalisations existantes et de certains branchements.

Une seconde phase prévoyait la réhabilitation des tronçons du bourg-sud, du transfert à la station, de la Chassagne, de Chanteloiseau Fontalavie et de la rue du Tacot notamment avec la pose de 270 mL de canalisations en PVC, 55 mL de béton, ainsi que le chemisage de 390 mL de conduite existante en béton.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

- **ÉTÉ / AUTOMNE 2024 : PARTIE RÉSEAU**
 - Reprise de l'étanchéité et/ou réhabilitation de 51 regards de visite ou boîtes de branchements
 - Mise à niveau de 25 regards de visite
 - 2 déversoirs d'orage supprimés et 1 recalibré
 - Mise en conformité de 56 branchements en domaine privé
- **AUTOMNE 2024 : PARTIE PLUVIALE**
 - Création et aménagement d'une noue de 500 m²
 - Déconnexion des eaux pluviales de certains bâtiments publics
 - Pose de 700 mL de canalisations d'eaux pluviales



PARTIE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT : RD 940 ROUTE DE LA FAURIE



PARTIE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT : RUE DU CHARRON : REVÊTEMENT A RÉALISER

Création d'une nouvelle station d'épuration

Le programme de travaux est complété par la création d'une nouvelle station d'épuration en lieu et place de l'actuelle devenue obsolète et ne répondant plus aux normes environnementales et réglementaires.

Cette nouvelle station d'épuration à filtre planté de roseaux (FPR), d'une capacité nominale de 750 EH (équivalent habitant), sera mieux adaptée aux charges organiques et hydrauliques à traiter. Elle sera constituée de deux étages de filtration. Le 1^{er} étage possèdera une surface de 1 837 m² tandis que le 2^{ème} étage sera de 1 225 m².

La construction de ce nouvel équipement est confiée au groupement d'entreprises SERPE SASU / SPIE BATIGNOLLES / BONNEAU ASSAINISSEMENT.

Les travaux ont débuté en septembre 2023 avec l'aménagement du site et le terrassement des deux bassins. Après une interruption hivernale, due aux conditions météorologiques, le chantier a repris en avril 2024.

Une grue de 70 t a été déployée pour assurer la pose des deux ouvrages principaux qui alimenteront la nouvelle station d'épuration : le poste de relevage (13 t) et la chasse d'alimentation du second étage (25 t).



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX SUR LA STATION D'ÉPURATION

- SEPTEMBRE 2023 : Début du terrassement des deux bassins
- AVRIL 2024 :
 - Réglages des fonds des bassins
 - Aménagement des talus
 - Finition de la piste
- MAI 2024 :
 - Pose des conduites de refoulement
 - Amorces au niveau des bassins
- JUIN 2024 :
 - Reprise du regard pour l'exutoire de la STEP
 - Pose du poste de relevage, de l'alternateur de bâchées et des équipements connexes (dégrilleur, canal venturi etc.)
- JUILLET / AOÛT 2024 :
 - Pose de la géomembrane
 - Essai d'étanchéité
 - Pose du réseau de drainage
 - Remplissage des filtres (granulats)
- AOÛT / OCTOBRE 2024 :
 - Pose du réseau d'alimentation du 1^{er} étage
 - Plantation des roseaux
 - Essai de fonctionnement et réception
 - Démantèlement de l'ancienne station

Coûts des travaux de modernisation des infrastructures

Partie assainissement :

Coût des travaux des réseaux : 2 030 615€ HT

Coût des travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration : 777 089€ HT

Coûts liés à la mise en conformité des branchements : 179 945€ HT

Montant total opération (honoraires de maîtrise d'œuvre, divers) : 3 319 530€ HT

Partie alimentation en eau potable :

Coût des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable : 329 129€ HT

Montant total opération (honoraires de maîtrise d'œuvre, divers) : 347 629€ HT

Contact presse :

Coralie VINTEJOUX – Chargée de communication
Tél. 06 23 15 77 19
coralie.vintejoux@tulleagglo.fr

Tulle agglo

7 impasse Sylvain Combes – 19000 Tulle
Tél. 05 55 20 75 00 // tulleagglo@tulleagglo.fr
www.agglo-tulle.fr

Partenaires financiers

AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE :

- Montant de l'aide attendue pour les réseaux de collecte des eaux usées et pour la station d'épuration : 1 401 868 € HT
- Montant de l'aide attendue pour les réseaux d'eau potable : 43 890 € HT

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE :

- Montant de l'aide attendue pour les réseaux de collecte des eaux usées et pour la station d'épuration : 215 937 € HT

Un projet de



Syndicat des Eaux

De Puy la Forêt



Actions financées avec le concours de :

